



SAESSO INFOS

NUMÉRO JUIN - JUILLET 2015

EDITORIAL

Au même titre que le patrimoine architectural ou culturel, la commune possède sur son ban communal un vaste panel de la biodiversité. Nous pouvons recenser une trentaine d'hectares de forêts, des ruisseaux, des zones humides, des haies, des bosquets, des espaces de grandes cultures et des prairies naturelles.

Cette biodiversité est relativement bien connue par les anciens, par les agriculteurs ou par ceux qui s'y promènent régulièrement. Elle reste à connaître et à découvrir par ceux qui ont soif d'apprendre notamment les plus jeunes ou par les amis de la nature.

Il est donc possible, comme par exemple ce qu'est la carte communale à l'urbanisme, d'établir un ABC de la biodiversité, à savoir un Atlas de la Biodiversité Communale. A quoi sert-il ?

- A acquérir des connaissances sur les milieux naturels qui nous entourent ainsi que sur la faune et la flore
- A identifier clairement les coins de nature menacée

- A prioriser les enjeux de la biodiversité et des écosystèmes aux fins de les préserver

Avec les différentes actions que nous avons déjà menées ou qui sont en cours de réalisation -opération zéro-phyto, plantation de haies, fauchage tardif, création de parcelles environnementales, recensement des saules têtards- nous sommes sur la bonne voie que nous tracera ou imposera tôt ou tard la trame verte et bleue régionale (TVB) issue du Grenelle de l'Environnement de 2007.

C'est donc un enjeu fondamental pour les élus mais aussi pour tous les habitants de se connecter ou plutôt de se reconnecter à notre espace naturel afin de le transmettre aux générations futures dans de bonnes conditions.

La commission chargée de l'environnement aura à se prononcer sur la faisabilité d'un tel document, supervisé notamment par le ministère de l'Environnement. Le temps estival est d'ailleurs propice à une telle réflexion.

Sans plus attendre, je vous souhaite un bel été qui, je n'en doute pas, vous sera bénéfique à bien des égards

Votre Maire, Dominique Muller

ETAT CIVIL

23 mai

Mariage de
Mickaël DOSSMANN
et de Sophie née
KALCK



13 juin

Baptême
républicain de
Gustave KUHN



FÊTE DE LA MUSIQUE



La valeureuse équipe des « arboriculteurs »

FLEURISSEMENT

La commission départementale du fleurissement passera dans la commune au courant du mois de juillet. D'avance, nous remercions les villageois qui, à travers la mise en valeur de leurs maisons et jardins, participent activement au fleurissement de la commune.

La propreté des trottoirs, chaussées, rentre également en compte pour la commission. Il est donc fort appréciable de procéder au balayage régulier des abords de vos propriétés.



“US SAESSELSE, CHALALALA...”



Accueillies et félicitées par le Maire, le conseil municipal et Laurent BURCKEL, conseiller régional, les féminines de Saessolsheim accèdent en Division d'Honneur après avoir brillamment décroché le titre de Championne d'Alsace d'Excellence Régionale. Une belle saison avec un goal-average de + 20 et surtout en alignant 16 victoires d'affilée ! Un grand bravo à elles et au Comité de l'US Saessolsheim, à Sandra HUY, la présidente, en tête.



SORTIE PRINTANIÈRE DES “SENIORS” DANS LA VALLÉE DE MUNSTER



LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS À VENIR

- 13 JUILLET : DON DU SANG À L'ESPACE COMMUNAL À PARTIR DE 18H
- PAS DE CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET EN RAISON DES TRAVAUX AUX MONUMENTS AUX MORTS
ELLE SERA REMPLACÉE PAR LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE
- 23 AU 29 JUILLET : STAGE D'ORGUE
- 3 AOÛT : ANIMATION GRATUITE POUR LES JEUNES (ET LES PARENTS) DÈS 15H AU STADE DANS LE CADRE DES ANIMATIONS D'ÉTÉ DU RAJ « BOUGE TON VILLAGE ! »

LA MAIRIE
NOUVELLE FORMULE
DÈS LE 1ER JUILLET

Sylvie STAMM assurera
les permanences tous les lundis
de 16h à 19h
03.88.70.57.19
09.79.55.38.90

mairie.saesso@wanadoo.fr

<http://www.saessolsheim.fr/>

 Commune de Saessolsheim

RESPECT D'AUTRUI - CIVISME

Nuisances sonores : l'été est la saison propice aux travaux de tonte, de bricolage et de jardinage, aux soirées entre amis sur les terrasses, autour de la piscine ou dans les jardins, aux rencontres entre jeunes dans les lieux publics. Nous dormons souvent fenêtres ouvertes par temps chaud.

Aussi, nous comptons sur votre civisme afin que tout le monde puisse profiter de cette période estivale sans gêner autrui.

Animaux domestiques : Les propriétaires doivent faire en sorte de préserver la tranquillité des voisins qui pourrait être remise en cause par des cris intempestifs de leurs animaux de compagnie.

Les déjections canines restent un problème récurrent de salubrité publique.

Nous demandons aux propriétaires de ramasser systématiquement ces déjections sur les voies publiques : trottoirs, espaces verts, parterres de fleurs et terrain de jeux.

Rédaction : Christiane Fournier, Cécile Muller et Dominique Muller

Infographie : Cécile Muller

Impression : Communauté des Communes de la Région de Saverne



SAESSO INFOS

